



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

Les coopératives de production au Honduras : une réussite  
ambiguë  
Guy Durand

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Durand Guy. Les coopératives de production au Honduras : une réussite ambiguë. In: Économie rurale. N°147-148, 1982. pp. 55-57;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1982.2836>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1982\\_num\\_147\\_1\\_2836](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1982_num_147_1_2836)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# LES COOPERATIVES DE PRODUCTION AU HONDURAS : UNE RÉUSSITE AMBIGUË

Guy DURAND

ENSA Rennes\*

Le mouvement coopératif se révèle l'instrument privilégié des programmes de développement agricole dans les pays en voie de développement. Les formes revêtues correspondent le plus souvent aux orientations économiques et politiques des Etats : coopératives de services (crédit, approvisionnement, commercialisation...) dans les pays capitalistes, coopératives de production d'abord, de services accessoirement dans les pays d'inspiration socialiste.

Les coopératives de production nées au Honduras vers les années 1965-70 et officialisées par la loi de réforme agraire de 1975 dérangent les schémas de l'observateur étranger. Comment un tel pays, que l'on qualifie volontiers de «république bananière» (Niedergang 1969, p. 88), et que hante la pénétration du communisme, a-t-il pu accepter une forme d'organisation qui s'apparente à celle utilisée par son voisin honni : Cuba ?

Si ces coopératives de production connaissent une réussite économique et sociale certaine, elles ne remettent pas en cause la logique de fonctionnement du système économique. Au contraire, l'analyse de leur fonctionnement et de leur insertion dans l'économie nationale met en évidence leur parfaite adaptation à la logique capitaliste.

Nous montrerons dans quelles conditions est né et s'est développé ce modèle de coopératives de production et quelles sont les contradictions qui lui enlèveront toute sa charge subsersive, le réduisant à un instrument efficace de l'intégration d'une frange de paysans marginaux au marché national et de la soumission aux firmes étrangères.

## DEVELOPPEMENT DU MODELE HONDURIEN DE REFORME AGRAIRE

### 1. Naissance du modèle

Ce petit pays, le plus pauvre d'Amérique Centrale, est le type même de la «République bananière». Les 2 compagnies (United Fruit et Standard Fruit Cie), les plus gros employeurs (18 000 employés), occupent les meilleures terres de la côte Atlantique. Le problème foncier reste pré-occupant (Gomes 1976) : 100 000 familles paysannes (1/3 de la population rurale) n'ont aucun accès à la terre ; les exploitations sont par ailleurs très concentrées : 47 % des exploitations de moins de 4 manzanas (2,8 ha) occupent 5,4 % de la superficie alors que 1 % des exploitations en occupent 40 %.

A la suite de la grève de 1954 (1), dans les plantations bananières, les premières grandes organisations paysannes virent le jour : UNC (Union Nationale des «Campesinos»),

\* G. Durand est assistant à la Chaire d'Economie Rurale de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes.

1. Grève qui coïncide avec la fin tragique de l'expérience Arbenz dans le pays voisin, le Guatemala. Elle sera à l'origine du code du travail hondurien

ANACH (Association Nationale des «Campesinos» du Honduras), prélude à une agitation dans les campagnes tout au long des années 60.

Dans ce climat, en 1965, une cinquantaine de paysans, anciens ouvriers de la United Fruit Cie, occupèrent 250 ha de terre que la compagnie exploitait en concession.

Ce groupe s'organisa très vite en Coopérative de Production contre l'avis de l'ANACH de l'époque à laquelle il appartenait. Les débuts furent relativement difficiles et les résultats économiques peu probants : cultures vivrières (maïs et haricots), sans appui technique ni crédits. Le décollage économique se produit vers 1968-69 grâce au contrat de production et commercialisation signé avec la compagnie bananière concurrente : la Standard Fruit. Le nombre d'adhérents passe vite à 130 ; les excédents de la coopérative vont très vite s'accumuler et seront automatiquement réinvestis (appareil de production, infrastructure de la communauté, services collectifs).

Dans les années 1975, c'est une riche coopérative que nous pourrions découvrir, propriétaire de 750 ha achetés à l'Institut Agraire (2), disposant de 28 tracteurs, 32 voitures et camions. Aux 440 ha de bananes s'ajoutent 150 ha de maïs, 6 de cultures maraîchères, 250 bovins, 5500 poules pondeuses et un atelier porcin d'une centaine de truies. La coopérative mettant en outre à la disposition de ses membres une centaine de maisons totalement équipées, réunies dans un «centre de peuplement» autour d'une école, et équipées d'un réseau d'eau potable et d'électricité, le tout réalisé grâce aux excédents non distribués.

Un tel succès a vite levé l'hypothèque qui pesait sur une expérience longtemps qualifiée de «communiste». La coopérative de Guanchías devient le «modèle Guanchías», et plus tard le «modèle hondurien de réforme agraire».

### 2. Le développement du modèle hondurien de réforme agraire

Dans le climat d'agitation de la fin des années 60 et du début des années 70 dans les campagnes honduriennes, l'expérience de Guanchías est le catalyseur montrant aux milliers de paysans sans terre que la lutte paie et que l'on peut collectivement surmonter les difficultés. Ainsi la veille de la parution de la loi de réforme agraire de 1975, près de 600 entreprises communautaires se sont déjà organisées et bénéficient de plus de 60 000 ha regroupant environ 18 000 familles.

A la différence de Guanchías, ces groupes bénéficient de l'appui de l'Institut Agraire qui légalise les invasions de terre, fournit des conseils en organisation et sa caution pour des prêts de la Banque Nationale de Développement.

et de l'organisation du mouvement ouvrier et paysan.

2. L'INA (Institut National Agraire), organisme chargé de la mise en œuvre de la réforme agraire, fut créé en 1962 à l'occasion de la première loi de réforme agraire.

Contrairement aux expériences du même type au Pérou ou au Chili, chacun des groupes composé de 20 à 100 familles ne se voit pas attribuer (ou nommer) un administrateur de l'Institut Agraire mais conserve sa totale indépendance. Le contrôle de l'Etat s'effectue de manière indirecte par le processus d'attribution des terres et par la caution accordée aux crédits.

La réussite économique de ces entreprises communautaires est spectaculaire : ce sont quelques milliers de familles d'anciens « péones » travaillant quelque 100 jours par an au mieux, qui accèdent aux cultures d'exportation telles que coton, riz, canne à sucre, palmier à huile, en utilisant les techniques les plus modernes (tracteurs, moissonneuses-batteuses, engrais, pesticides).

Ce modèle est retenu par l'Etat hondurien et la Banque Interaméricaine de Développement, pour la colonisation de 50 000 ha dans une vallée du Nord-Est du pays en vue d'y cultiver le palmier à huile et des agrumes.

Un très grand optimisme est permis, au vu de cette réussite assez spectaculaire du modèle hondurien de réforme agraire. Il ne doit pas occulter un certain nombre de difficultés et de contradictions.

## LES CONTRADICTIONS DU MODELE HONDURIEN

Si la progression numérique des groupes organisés a été relativement forte au début des années 70, la publication de la loi de réforme agraire en 75, en même temps qu'elle légalise les groupes existants, ralentit le rythme de leur formation. De plus en plus l'Etat hondurien, par l'intermédiaire de l'Institut Agraire, essaie d'orienter la création d'entreprises communautaires dans des régions de faible densité démographique où le problème de la terre se pose de manière moins aiguë. Par ailleurs, on voit peu à peu apparaître un divorce entre les intentions affichées par les premiers promoteurs de ces coopératives de production et la réalité de leur développement.

### 1. Les difficultés internes des coopératives

A l'enthousiasme des premiers temps succèdent, dans de nombreux cas, des habitudes qui se figent au sein du groupe et remettent en cause la participation effective de l'ensemble des membres. Il n'est pas rare de rencontrer dans des coopératives constituées de longue date, des dirigeants quasi immuables (la compétence, et l'analphabétisme des autres adhérents étant fournis comme justification).

De plus ces dirigeants, notamment dans les coopératives ayant une certaine réussite économique, participent rarement aux travaux des champs, ce qui accentue encore plus l'inégalité avec les autres membres.

Plus révélatrice est l'utilisation croissante de la main-d'œuvre salariée occasionnelle ou permanente. La coopérative de Guanchías qui regroupe 130 adhérents, emploie en permanence 200 salariés payés 3 lempiras/jour (3) de travail effectif contre 6 lempiras/jour pour les adhérents. Ces derniers, en outre, bénéficient de tous les avantages

3. Un lempira = 0,50 dollar US, c'est la monnaie nationale.

4. FECORAH : 3<sup>e</sup> composante du mouvement paysan créée en 1970 pour fédérer les coopératives de production nées de la réforme agraire, elle sera l'interlocuteur privilégié de l'INA.

5. Certains ouvriers permanents se sont vus proposer l'intégration dans la coopérative mais sur des terres situées à quelques 300 km dans une zone

procurés par les excédents : services sociaux, logement, excédents répartis, etc. La coopérative a connu sa première grève en 1978 quand son Président Efrain Diaz Galeas, qui est par ailleurs président de la Fédération des Coopératives de réforme agraire du Honduras (FECORAH) (4), a voulu licencier quelques ouvriers de la coopérative qui avaient créé un syndicat (5). Les coopérateurs actuels sont d'ailleurs hostiles à l'intégration de ces ouvriers permanents dans la coopérative, qui viendraient bénéficier des avantages acquis sans avoir connu les difficultés du départ.

Des problèmes similaires se posent dans d'autres coopératives du reste du pays, notamment dans le Sud où l'on cultive le coton et le riz. Les pointes de main-d'œuvre au désherbage et à la récolte, sont comblées par l'appel à la main-d'œuvre extérieure (6), payée à un salaire souvent inférieur à l'avance reçue par les coopérateurs (7). Dans cette même région Sud où il existe environ 200 groupes sur près de 30 000 manzanas (21 000 ha), les cultures rémunératrices (coton, riz, canne à sucre) sont le fait de quelques coopératives qui sont installées sur les meilleures terres attribuées par l'INA. Ces 20 groupes obtiennent dans l'ensemble de bons résultats pendant que 180 autres accumulent les dettes et vivent encore dans la misère.

### 2. Les coopératives et l'environnement économique

L'Institut agraire, rappelons-le, se porte caution des prêts accordés par la banque de développement. Ces deux organismes possèdent ainsi un puissant moyen de pression et d'orientation des productions. C'est pourquoi les plans de production sont souvent imposés : seules les cultures susceptibles de permettre le remboursement des prêts font l'objet de financement (donc celles commercialisables et notamment exportables) ; les cultures vivrières (maïs et haricots) se trouvent de fait exclues du crédit.

Cette rigidité conduit souvent certaines coopératives à d'habiles manipulations pour détourner une partie du financement bancaire sur ces cultures.

Par ailleurs, le développement du mouvement coopératif est fortement tributaire des firmes étrangères qui se situent à la fois en amont et en aval de la production. Cette dépendance apparaît clairement dans le cas de la coopérative « phare » de Guanchías de même que pour les 80 coopératives installées dans la basse vallée de l'Aguàn autour d'un projet de palmier à huile et d'agrumes.

En effet, le contrat relativement rigide qui lie la coopérative de Guanchías à la Standard Fruit Cie stipule que cette dernière possède l'exclusivité de la commercialisation des bananes, assure l'encadrement technique, la fourniture des consommations intermédiaires (engrais, produits de traitement), la programmation des travaux à effectuer sur la plantation et même la tenue de la comptabilité sur l'ordinateur du siège.

Malgré les tentatives de diversification de la production, cette réussite économique est donc fragile. Lorsque en 1974, les 2 compagnies bananières refusèrent de commercialiser les bananes honduriennes pour protester contre

de colonisation au Nord-Est du pays (vallée de l'Aguàn).

6. Les adhérents reçoivent, en effet, une avance sur résultats complétée par d'éventuels excédents en fin d'exercice.

7. Dans ces coopératives cultivant le coton, plus de 60 % du poste main-d'œuvre des crédits bancaires est destiné aux salariés extérieurs à la coopérative (enquête personnelle).

l'impôt supplémentaire de 0,50 \$ par caisse exportée que le pays voulait imposer, la coopérative se trouva sans débouché. En outre, les destructions quasi totales des bananeraies par l'ouragan FIFI en septembre 1975 restèrent entièrement à la charge de la coopérative.

Le projet de la Vallée de l'Aguàn qui doit permettre l'installation de 5 000 familles sur près de 50 000 ha abandonnés vers 1940 par la United Fruit Cie à la suite de maladies des bananiers, met en jeu l'Etat hondurien par l'intermédiaire de l'Institut Agraire pour l'organisation matérielle de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) comme bailleur de fonds, et de la Standard Fruit Cie pour la commercialisation de l'huile de palme et des agrumes (8). Après une valse hésitation au début des années 1970 (9), finalement l'organisation coopérative est retenue. Les normes seront relativement strictes : 500 ha de terre pour 100 familles, utilisés comme suit : 200 ha de palmier, 100 ha d'agrumes et 200 ha restant en cultures vivrières, encadrement rigide des techniciens de l'INA supervisé par un expert de l'IRHO (10).

Dans ces conditions, comment s'étonner d'une certaine passivité des paysans et surtout d'un désintérêt pour la culture du palmier inconnue dont les premiers fruits n'arrivent qu'au bout de 3 ans. D'ailleurs, la suspension momentanée des crédits bancaires avant la signature de la deuxième tranche de financement (11) a tout de suite stoppé tout travail dans les palmeraies.

L'organisation coopérative dans ce cas ne s'imposait que comme substitut soit à la ferme d'Etat, soit à une plantation de type capitaliste dans les mains de la Standard Fruit. Elle se situait, mieux que tout autre, au point d'équilibre des préoccupations des divers protagonistes, offrant :

- aux paysans, la possibilité d'accès à la terre avec une indépendance formelle,
- à l'Etat hondurien, la reprise en main de ses propres affaires,
- à la Standard Fruit Cie, la possibilité d'augmenter son potentiel de production d'huile de palme et d'agrumes sans avoir à prendre à sa charge les coûts d'infrastructure et les risques de la production (climatiques, sociaux, politiques...),
- à la BID, une sécurité pour le financement accordé.

## CONCLUSION

Il apparaît clairement que les coopératives de production, devenues les piliers de la réforme agraire hondurienne, sont bien nées comme des instruments de lutte

possédant un potentiel de contestation des structures existantes tant économiques et politiques (contestations des inégalités d'accès à la terre et aux moyens de production, remise en cause des droits des gros propriétaires et a fortiori de la domination des compagnies étrangères) que syndicales (rappelons le cas de l'ANACH, à laquelle étaient affiliés les fondateurs de la coopérative Guanchías, qui était peu favorable à cette solution collectiviste).

Ce court travail a permis de mettre en évidence le processus de récupération de cet instrument au profit des intérêts de l'Etat hondurien d'une part, et de la stratégie de désengagement des firmes étrangères.

Le mouvement paysan hondurien, le plus fort et le mieux organisé de toute l'Amérique Centrale, n'a semblé-t-il pas su tirer parti de ses succès (légalisation des invasions des terres, deuxième réforme agraire plus radicale que celle de 1962), le modèle d'organisation de la production qu'il s'est donné n'ayant pas été conduit jusqu'au bout de sa logique qui aurait été une remise en cause du système économique dans lequel il s'inscrivait.

Un certain nombre de questions restent en suspens qui nécessiteraient des développements plus conséquents et des études n'existant que partiellement à ce jour. Elles s'articulent autour de la stratégie des trois grands protagonistes : paysans, Etat et compagnies bananières.

Des enquêtes sur l'origine (sociales et même géographiques) (12) devraient fournir des éléments d'explication sur la différenciation des coopératives de production. Les analyses de C.S. de Morais sur le comportement idéologique des paysans, selon qu'ils sont anciens ouvriers de plantations (habitues à une division des tâches et à une organisation complexe) ou anciens minifundistes, tenanciers précaires, suggèrent des pistes intéressantes.

La politique suivie par l'Etat hondurien reste peu connue. Dirigé par une junte de jeunes colonels nationalistes (à la péruvienne) (13) qui cherche appui sur une fraction de la paysannerie contre les partis traditionnels (national et libéral), l'Etat hondurien n'est pas étranger à cette volonté de mener à bien le plus vite possible une réforme agraire tant attendue.

Enfin la stratégie des compagnies bananières demande une étude plus approfondie en relation avec deux éléments nouveaux qui sont la remise en cause de plus en plus forte du mode d'intervention sous forme d'enclave d'une part et le développement de la réforme agraire d'autre part (Slutzky et Alonso 1979).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GOMES Gerson (1976). - Reforma agraria y desarrollo economico : el caso de Honduras. PROCCARA-INA, Tegucigalpa 1976.

NIEDERLANG M. (1969). - Les 20 Amériques Latines. Paris, 1969, éd. du Seuil.

SANTOS DE MORAIS Clodomir. - La organización campe-

sina y el desarrollo rural. PROCCARA-INA, Tegucigalpa.

SLUTZKY et ALONSO (1979). - Les transformations récentes de l'enclave bananière au Honduras. In Cahier de recherche du CETRA (Centre de Recherche sur l'Amérique Latine et le Tiers Monde), n° 8 série 1, Paris, 1979.

8. La Standard Fruit Cie possède déjà des plantations de palme et d'agrumes à 150 km de là. Les 2 compagnies bananières contrôlent par ailleurs l'industrie de la margarine en Centre Amérique à la faveur des aides reçues au titre du marché commun centre-américain.

9. Les premières plantations avaient été attribuées à titre individuel.

10. Institut de Recherche des Huiles et Oléagineux.

11. Ce hiatus entre le financement des 2 tranches correspondait à une incertitude quant à l'attitude des USA en matière d'aide au pays en voie de développement à la veille des élections américaines en novembre 1977.

12. Les paysans du Nord, souvent anciens ouvriers des Compagnies étrangères, ont une tradition de lutte ouvrière, contrairement à ceux du Sud et de l'Ouest du pays.

13. Du moins jusqu'aux dernières élections de novembre 81 qui ont vu le retour des partis traditionnels (le parti libéral).